

Communiqué de presse

Paris
Le 5 juin 2024

HAROPA PORT s'engage contre la pollution de l'air et les nuisances sonores

HAROPA PORT a signé des conventions de partenariat avec les associations AIRPARIF et BRUITPARIF à l'occasion du Salon des maires d'Île-de-France. Le port de l'axe Seine s'engage à poursuivre et à renforcer l'amélioration de la qualité de l'air et de l'environnement sonore sur les zones portuaires en Île-de-France.

Le 28^e Salon de l'Association des Maires d'Île-de-France s'est tenu les 28 et 29 mai 2024 Porte de Versailles à Paris. L'édition 2024 de cet événement, réunissant les élus franciliens, les partenaires publics et privés, avait pour thématique « *les collectivités locales et les acteurs économiques face au changement climatique* ».

Pendant le salon, HAROPA PORT a conclu un partenariat avec les associations AIRPARIF et BRUITPARIF. Déjà adhérent des deux organismes, depuis 2015 pour le premier et 2018 pour le second, HAROPA PORT renforce son engagement et ses actions en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air et de l'environnement sonore dans les zones d'activités portuaires.

Les problématiques liées à la qualité de l'air et aux nuisances sonores sur les plateformes portuaires font l'objet de préoccupations croissantes de la part des parties prenantes. Depuis près de 10 ans, HAROPA PORT s'est engagé à limiter et à surveiller ces impacts, grâce notamment à des études de qualité de l'air et/ou acoustiques. Cette démarche permet d'objectiver les impacts en provenance des installations portuaires et des activités accueillies sur les terminaux fluviaux.

Des mesures et études sur la qualité de l'air et la pollution sonore

L'association AIRPARIF est agréée par le ministère de l'Environnement pour la surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France. Outre une surveillance permanente et la prévision des épisodes de pollution, ses principales missions sont l'évaluation des mesures de réduction des émissions de polluants et l'information des autorités, des citoyens et des médias. L'association a été sollicitée dans plusieurs projets portés par HAROPA PORT afin d'effectuer des mesures et études sur la qualité de l'air. Ce partenariat s'est illustré lors de chantiers réalisés à Bonneuil-sur-Marne, sur le port du Point du Jour ou encore sur le Port d'Auteuil.

BRUITPARIF a pour mission de contribuer à l'amélioration de l'environnement sonore et à la lutte contre le bruit en Île-de-France. L'association met en œuvre des outils de mesure du bruit mais aussi des modélisations et réalise des enquêtes. BRUITPARIF sensibilise et accompagne les acteurs franciliens à la prise en compte de l'environnement sonore dans les politiques publiques. L'organisme informe le public sur la nécessité de préserver l'environnement sonore et fait également la promotion de bonnes pratiques en la matière.

Le renouvellement des adhésions et des conventions de partenariat illustre l'intérêt et l'engagement de HAROPA PORT pour l'amélioration de la qualité de l'air et de l'environnement sonore sur les zones portuaires. Une cérémonie de signature des conventions s'est déroulée le mardi 28 mai sur le stand de HAROPA PORT, Porte de Versailles à Paris. Karine Léger, Directrice générale d'AIRPARIF ; Fanny Mietlicki, Directrice générale de BRUITPARIF et Eliette de Lamartinie, Directrice de l'Aménagement HAROPA PORT | Paris, ont apposé leurs signatures sur les nouvelles conventions d'une durée de 5 ans chacune et courant jusqu'en 2029.

*« Limiter les nuisances sonores est un enjeu de taille pour préserver une cohabitation sereine entre les activités des ports et la qualité de vie des riverains. Engagé aux côtés de HAROPA PORT depuis 2018, BRUITPARIF a déployé une quinzaine de ses capteurs innovants « méduse » sur les ports de la Gare, d'Austerlitz et de la Rapée. Les données de ces capteurs, mises à disposition en temps réel, puis partagées lors de bilans d'étapes avec les riverains et les parties prenantes, sont une aide précieuse pour l'autorégulation des nuisances sonores sur ces sites qui accueillent de nombreux établissements à vocation récréative. Cette nouvelle convention de partenariat, signée aujourd'hui entre HAROPA PORT et BRUITPARIF, va nous permettre de renforcer encore notre action d'objectivation des nuisances sonores dans le cadre des chartes des usages des Ports dans Paris, et également de réaliser des diagnostics de l'environnement sonore en lien avec les activités portuaires industrielles, les travaux sur certains ports ou les projets de ports en Île-de-France », souligne **Fanny Mietlicki, Directrice générale de BRUITPARIF.***

*« Le développement de l'activité fluviale, et des infrastructures portuaires qu'elle nécessite, présente des atouts certains en matière d'atténuation du changement climatique. La nécessité de diminuer de front les émissions de gaz à effet de serre et de polluants de l'air est désormais largement admise : AIRPARIF va donc apporter son expertise à HAROPA PORT pour objectiver les impacts et les co-bénéfices de ces activités sur la qualité de l'air », indique **Karine Leger, Directrice générale d'AIRPARIF.***

*« HAROPA PORT agit au quotidien pour développer les outils et les procédures permettant de réduire les nuisances issues des activités accueillies sur ses terminaux. Le renouvellement de nos partenariats avec AIRPARIF ET BRUITPARIF s'inscrit dans une démarche d'amélioration constante de nos pratiques. Une démarche qui revêt aussi une dimension environnementale légitime pour les territoires concernés. L'expertise apportée par AIRPARIF nous permet d'adapter nos process, et ceux des opérateurs portuaires, afin de préserver la qualité de l'air. Grâce à l'appui de BRUITPARIF, la lutte contre la pollution sonore est également un axe de mobilisation important. A cela s'ajoute la prévention qui demeure fondamentale pour modifier les comportements. Le double accompagnement d'AIRPARIF et de BRUITPARIF permet à HAROPA PORT de mieux prendre en compte la qualité de vie des riverains des plateformes portuaires et de favoriser le bien-vivre ensemble. Une cohabitation harmonieuse représente un élément essentiel pour l'acceptabilité de nos activités », souligne **Antoine Berbain, Directeur général délégué de HAROPA PORT | Paris.***

À propos de HAROPA PORT

Le Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine est le 4e port nord-européen. HAROPA PORT est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime de premier plan avec près de 660 ports touchés. Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Du Havre jusqu'à Paris, l'ensemble portuaire affiche 2,5 millions de m² d'entrepôts logistiques en service. HAROPA PORT constitue aujourd'hui en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale et décarbonée de bout en bout. Il génère une activité maritime et fluviale annuelle de plus de 102,2 millions de tonnes qui représente environ 160 000 emplois.

Contacts presse :

Airparif - 06 24 01 44 08 – communication@airparif.fr

Bruitparif - 06 72 42 10 44- presse@bruitparif.fr

HAROPA PORT - Cécile Denis - 06 07 29 73 68 - cecile.denis@haropaport.com